



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°117/2026

Le Ministère de l'Économie nationale et le CDI-Bwamanda Signent un protocole d'accord pour la relance agricole dans le Sud-Ubangi

Le Ministère de l'Économie nationale, à travers le Fonds de Régulation Économique (FOREC), et le Centre de Développement Intégral Bwamanda (CDI-Bwamanda) ont procédé, le jeudi 16 Avril 2026, à la signature d'un protocole d'accord visant la mise en œuvre d'un ambitieux programme de relance agricole dans la province du Sud-Ubangi.

Cette initiative s'inscrit dans la vision du Vice-Premier Ministre en charge de l'Économie nationale, Daniel Mukoko Samba axée sur trois piliers majeurs : la lutte contre la vie chère, la formalisation du secteur informel et le redressement du secteur productif.

Selon le Coordonnateur adjoint de la Cellule de redressement productif (CEREP), Martin Lukaya, cette signature constitue « *le couronnement logique d'un processus engagé depuis 2024* », à la suite des missions d'évaluation menées par le Vice Premier Ministre, Ministre de l'Économie Nationale Daniel Mukoko Samba dans plusieurs bassins de production, notamment dans le Sud-Ubangi.

Au cours de ces missions, le potentiel du CDI-Bwamanda, structure reconnue pour son expertise de longue date dans l'encadrement des producteurs agricoles, a particulièrement retenu l'attention des autorités. Malgré des difficultés liées au manque de moyens, cette organisation demeure un acteur clé du développement agricole dans la région.

D'un montant d'environ 7,7 millions de dollars américains, ce protocole d'accord prévoit un appui financier et technique destiné à relancer durablement les filières maïs et soja. Le programme, d'une durée de 24 mois, comprend notamment : la fourniture de semences améliorées ; l'accompagnement des producteurs agricoles ; le renforcement des capacités de collecte, de stockage et de transformation ; l'appui à la commercialisation des produits agricoles vers Kinshasa.

Le Secrétaire exécutif du FOREC, Jean Paul NEMOYATO a rappelé que cette intervention s'inscrit pleinement dans la mission de son institution, à savoir soutenir la politique gouvernementale d'approvisionnement du pays en produits de base et contribuer à la stabilisation des prix sur le marché. Il a également souligné que le CDI-Bwamanda a été identifié comme un « agrégateur » capable de structurer durablement la production agricole locale.

Pour le CDI-Bwamanda, ce partenariat représente une opportunité majeure de redynamisation de ses activités. Son Directeur général, le Révérend Père Dominique DEWE SANA, a exprimé sa profonde gratitude envers les autorités nationales pour cet appui, qui bénéficiera directement aux producteurs du Sud-Ubangi. Il a souligné que ce programme contribuera à renforcer la sécurité alimentaire, à valoriser la production locale et à améliorer les conditions de vie des populations rurales.

À terme, ce projet devrait bénéficier à des milliers de producteurs agricoles et contribuer à un meilleur approvisionnement des marchés urbains, notamment celui de Kinshasa, en produits de première nécessité.

Ce partenariat illustre la volonté du Gouvernement de promouvoir un modèle de développement économique basé sur la production locale et la valorisation des chaînes de valeur agricoles.

Fait à Kinshasa le 16 avril 2026

Cellule de communication